

COMMUNIQUE DU MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE DU 19 JUIN 2015

SITUATION SECURITAIRE GENERALE DU PAYS

Le Ministère de la sécurité publique informe le public ce qui suit:

- La situation sécuritaire est globalement bonne sur toute l'étendue du territoire de la république du Burundi
- La population vaque normalement à ses activités quotidiennes dans tout le pays
- Certaines formations politiques ont repris la campagne électorale dans tout le pays
- Le test national de 10^{ème} année se déroule normalement dans tout le pays
- Les forces de l'ordre veillent particulièrement à la sécurité de ces activités et continuent à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur toute l'étendue de la république

DES RUMEURS EN COURS SUR DES ATTAQUES IMMINANTES CONTRE LE BURUNDI

Le Ministère de la sécurité publique informe le public ce qui suit :

- Depuis le début de l'insurrection dans certains quartiers de la capitale, des rumeurs se sont multipliées. Ces rumeurs, tout comme des grenades entendues dans certaines places de la capitale, n'ont d'autres buts que de semer la peur panique dans la population, montrer qu'il n'y a pas de sécurité dans le pays et provoquer la fuite de certains burundais.
- Jusqu'à maintenant, le ministère ne dispose pas des éléments précurseurs d'une guerre imminente ni d'une rébellion interne en cours de préparation au Burundi
- Le ministère rassure donc la population et la communauté internationale.



Il leur demande de rester tranquilles et leur informe que toutes les dispositions ont été prises par les forces de l'ordre pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur toute l'étendue du territoire

DU DÉSARMEMENT DE LA POPULATION CIVILE

Le Ministère de la sécurité publique informe le public ce qui suit :

- Il existe au sein du ministère de la sécurité publique, une commission nationale permanente de lutte contre les armes légères et de petit calibre, CNAP, un service spécialement chargé du désarmement de la population civile créé depuis 2009

- Depuis sa création jusqu'au mois d'avril 2015, ce service, en collaboration avec ses partenaires, a déjà retiré plus de 27.597 armes, soit 90% des armes qui étaient détenues illégalement par la population civile, d'après l'étude menée en 2006 par Small arme survey et Ligue ITEKA

- Suite aux recommandations du Sommet des chefs d'Etats de l'EAC tenu au 31 mai 2015, le gouvernement du Burundi a donné des instructions qui ont été relayées à ce service par le ministre de la sécurité publique dont il relève. Par ces instructions, le gouvernement ordonnait à ce service d'accélérer le processus de désarmement de la population civile en collaboration avec tous les partenaires : les partis politiques, les organisations de la société civile, l'administration et la population dans son ensemble

- Depuis ces instructions, du 13 au 18 juin 2015, la CNAP a déjà retiré des mains de la population civile 12 grenades, 5 fusils, 1 pistolet, 12 chargeurs, 706 cartouches 1 obus de mortier 60, dans les provinces de Bujumbura Mairie, Rutana, Muyinga, Bujumbura rural, Cankuzo, Cibitoke et Kirundo



Le ministère note avec satisfaction le travail abattu par cette commission qui regorge d'experts dotés des certificats internationaux en matière de désarmement de la population civile.

Il informe donc que le pays n'a pas besoin d'autres experts sauf ceux qui viendraient constater avec lui ce travail louable déjà réalisé par cette commission ou l'appuyer financièrement pour finaliser au plus vite cette tâche qui lui a été confiée.

DE LA SECURISATION DES ELECTIONS PROCHAINES

Le Ministère de la sécurité publique informe le public ce qui suit :

Les forces de l'ordre ont déjà assuré la sécurité des premières phases de ce processus qui se sont déroulées sans incidents sécuritaires. Ces forces sont prêtes pour assurer sans failles la sécurité des phases en cours et prochaines et toute personne ou groupe de personnes qui nécessiterait des mesures de sécurité particulières, est invitée à s'adresser à la police nationale pour des modalités pratiques de leur sécurité

Pour terminer, le ministère profite de cette occasion pour remercier la population de sa bonne collaboration qui permet d'identifier les criminels, de retirer des armes des mains de la population civile.

Le ministère demande à la population de rester vigilante, continuer à dénoncer et informer la police de toute détention illégale d'arme à feu et de tout signe de perturbation de sa sécurité.

JE VOUS REMERCIE

